

Instruction du 15 mars 1919 sur le dressage des grenadiers dans les centres et dépôts de toutes armes

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Instruction du 15 mars 1919 sur le dressage des grenadiers dans les centres et dépôts de toutes armes : délivrance et mise en oeuvre des engins explosifs, incendiaires, suffocants et fumigènes

Auteur(s) : France Ministère de la guerre

Adresse bibliographique : Paris : Imprimerie nationale, 1919

Description matérielle : 1 vol. (50 p.) : dépl. ; 19 cm

Note(s) : Ce document annule et remplace l'instruction du 29.09.1916

Sujet(s) : Grenadier, instruction